I1617
CONTRÔLEUR / CONTRÔLEUSE TECHNIQUE DE VÉHICULES

Emploi réglementé

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Contrôleur / Contrôleuse technique automobile
- Contrôleur / Contrôleuse technique moto
- Contrôleur / Contrôleuse technique poids lourds

Définition

Le Contrôleur technique de véhicules réalise les contrôles techniques des véhicules dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité et la conformité des véhicules.

- Identifie les points de contrôle, analyse leurs défaillances et juge leurs niveaux de criticité (défaillances mineures, majeures ou critiques en prenant en compte leurs conséquences sur la sécurité)
- Organise et gère l'intervention du contrôle technique ainsi que la relation client
- Édite, vérifie et valide le procès-verbal de contrôle précisant les défaillances constatées et les éventuelles contre-visites à effectuer
- Présente et commente le procès-verbal du contrôle au client
- Peut se spécialiser dans l'une des 3 catégories : véhicules légers (catégorie VL), poids-lourds (catégorie PL) ou moto (catégorie L)

Accès à l'emploi

La profession de contrôleur technique est règlementée. Elle exige l'obtention d'un agrément délivré par la Préfecture pour exercer.
Pour être agréé, le candidat doit posséder une des qualifications prévues par l'Etat (Arrêté du 18 juin 1991 relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules - Annexe IV) et justifier d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou d'un titre professionnel de contrôleur technique de véhicules légers ou justifier d'un niveau de qualification et d'une formation relative au contrôle technique.
Le contrôleur technique ne doit pas exercer d'activité de commerce et de réparation automobile.

Certifications et diplômes :

- CQP contrôleur technique V.L.
- CQP contrôleur technique P.L
- Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers
- Permis de conduire catégorie B
- Habilitation électrique B2XL Contrôleur Technique
- Qualification pour les véhicules à réservoir gaz carburant

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule
- Contrôler les nuisances d'un véhicule pour s'assurer de la conformité technique du véhicule
- Anticiper des dangers, problèmes ou besoins matériels et techniques
- Réaliser les visites complémentaires et les contre-visites, en lien avec la réglementation

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Respecter les procédures qualité relatives au contrôle technique de véhicules
- Réaliser l'identification d'un véhicule pour s'assurer de la conformité administrative
- Editer un procès-verbal de contrôle technique en respectant les process qualité et réglementaire
- Restituer le procès-verbal et transmettre les différents documents relatifs au contrôle technique

Développement économique

- Prendre en charge un client

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Agir rapidement en cas de défaillance critique

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réaliser l'entretien des postes de travail et la maintenance des équipements de contrôle
- Contrôler le châssis et les accessoires d'un véhicule
- Contrôler l'ensemble des équipements spécifiques aux véhicules électriques et hybrides — Transition écologique
- Contrôler les éléments liés à la visibilité et autres matériels d'un véhicule
- Contrôler les équipements de freinage d'un véhicule
- Contrôler les feux, les dispositifs réfléchissants et les équipements électriques d'un véhicule
- Contrôler la direction et la liaison au sol d'un véhicule pour s'assurer de la conformité technique
- Contrôler les éléments propres aux véhicules spécifiques

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Management, Social, Soin

- Collaborer avec les équipes pour optimiser les flux de travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Intégrer l'écoresponsabilité dans toutes les dimensions de son activité — Transition écologique
- Assurer la sécurité des personnes et des biens

Développement économique

- Accueillir, informer et orienter les clients

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Développer ses compétences en continu, notamment dans les technologies émergentes — Transition numérique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Domaines d'expertise

- Mécanique automobile
- Principes de fonctionnement d'un moteur
- Principes de fonctionnement d'un système de climatisation
- Technologies associées aux systèmes de freinage
- Principe de fonctionnement d'un système EOBD
- Principe de fonctionnement du dispositif informatique portable (DIP)
- Mise à jour des connaissances sur les véhicules électriques — Transition écologique — Transition numérique

Normes et procédés

- Lecture de plans et de schémas
- Normes de sécurité pour ateliers mécaniques
- Règlementation du contrôle technique de véhicules
- Cadre réglementaire environnemental — Transition écologique
- Documents d'identification d'un véhicule
- Documents définissant les exigences applicables au logiciel de contrôle
- Procédures de mesure de pollution des véhicules

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Produits, outils et matières

- Analyseur de gaz d'échappement
- Analyseur de niveau sonore
- Appareils de mesure et de réglage d'optique
- Equilibreuse de roue
- Equipements de contrôle de géométrie (marbre, pont de mesure, ...)
- Matériel de levage
- Caractéristiques des défaillances des points de contrôle des véhicules, leurs niveaux de gravité et leurs conséquences
- Types de motorisation (énergies, homologations, particularités) et leurs systèmes de dépollution
- Caractéristiques et homologations des pneumatiques

Techniques professionnelles

- Technologie et éléments spécifiques aux véhicules électriques et hybrides
- Technologies associées à la direction d'un véhicule (crémaillères, boitiers, assistance électrique...)
- Technologies associées au système de liaison au sol
- Technologies associées aux châssis et à la carrosserie des véhicules
- Technologies et éléments spécifiques aux véhicules GPL/GNV
- Technologies et homologations associées à l'éclairage, à l'AFS, la signalisation, aux dispositifs réfléchissants et aux équipements électriques
- Technologies et homologations associées à la visibilité (vitrage, rétroviseurs, désembuage, etc.) et aux autres matériels d'un véhicule

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En atelier
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives

Horaires et durée du travail

- Travail en journée
- Travail le samedi

Publics spécifiques

- Clientèle de particuliers
- Clientèle d'entreprises

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Automobile

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail